



L'école peut elle fermer la garderie du matin au soir

Par Visiteur

Bonjour je souhaiterais savoir si les écoles privées peuvent fermer leur garderie du matin et du soir car elle n'accueille pas assez d'enfants

Par Visiteur

Bonjour Madame,

je souhaiterais savoir si les écoles privées peuvent fermer leur garderie du matin et du soir car elle n'accueille pas assez d'enfants

Malheureusement oui.

Le service de garderie est ce que l'on nomme une activité péri scolaire. L'école n'est pas dans l'obligation d'accueillir les enfants avant ou après les cours. De ce fait l'organisation de ce service est laissé à l'appréciation de l'établissement ainsi que du maire de la commune dans le cadre des établissements privés sous convention.

Cordialement